

VEILLE JURIDIQUE DU MOIS D'AVRIL 2026

(Réalisée par : Le Département juridique du cabinet LDJ SARL)

CABINET LDJ SARL

Cité ADDOHA LOCODJRO, Immeuble 280, 2^{ème} étage porte 09
+225 27 23 23 21 64 / 01 52 90 45 19 / 05 96 11 90 94 / 07 05 06 67 04
cabinetldjsarl@gmail.com / ladocumentationjuridique@gmail.com

www.cabinetldjsarl.com (site)

Ce document présente la veille juridique du mois d'avril 2026, réalisée par le Département Juridique du Cabinet LDJ SARL. Il a pour objectif de recenser, analyser et mettre en lumière les principales actualités juridiques intervenues aux niveaux international, régional et national au cours de cette période. À travers cette veille, le Cabinet LDJ SARL entend offrir aux professionnels du droit, aux entreprises, aux étudiants, aux chercheurs ainsi qu'à l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques un aperçu structuré des évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles et institutionnelles ayant marqué l'actualité juridique récente.

Cette édition met particulièrement en évidence les transformations observées dans plusieurs domaines stratégiques du droit, notamment les droits de l'Homme, le droit international, le droit communautaire africain, le droit des affaires OHADA, la gouvernance publique, la justice, la digitalisation des services administratifs et judiciaires, ainsi que les réformes législatives engagées en Côte d'Ivoire et au sein des organisations régionales et internationales.

La veille juridique représente aujourd'hui un outil essentiel d'anticipation, de compréhension et d'adaptation face aux mutations constantes des systèmes juridiques contemporains. Dans un contexte marqué par l'intensification des échanges internationaux, la modernisation des administrations publiques, les enjeux liés à la sécurité juridique, à la protection des droits fondamentaux et à l'évolution des mécanismes de gouvernance, il apparaît indispensable pour les praticiens et les usagers du droit de disposer d'informations fiables, actualisées et accessibles.

Le présent document s'inscrit ainsi dans la volonté du Cabinet LDJ SARL de contribuer à la diffusion de l'information juridique, au renforcement de la culture juridique et à la promotion d'une meilleure compréhension des enjeux contemporains du droit. Il reflète également l'engagement du Cabinet à accompagner ses partenaires et clients dans l'analyse des réformes et des décisions susceptibles d'avoir un impact sur leurs activités, leurs droits et leurs obligations.

Cette veille juridique d'avril 2026 est structurée autour de plusieurs axes, regroupant les actualités juridiques internationales, régionales et nationales les plus significatives, accompagnées d'analyses synthétiques destinées à en faciliter la compréhension et la portée pratique.

PLAN INTERNATIONAL

L'actualité juridique internationale du mois d'avril 2026 a été particulièrement marquée par une intensification des préoccupations liées à la protection des droits humains, à la stabilité géopolitique mondiale et au respect du droit international. Dans un contexte international caractérisé par la multiplication des tensions sécuritaires, des conflits armés et des crises humanitaires, les organisations internationales, les juridictions internationales ainsi que les institutions de défense des droits fondamentaux ont occupé une place centrale dans les débats diplomatiques et juridiques contemporains. Les interventions de l'Organisation des Nations Unies (ONU), les prises de position des organisations de défense des droits humains et les activités des juridictions internationales reflètent les défis majeurs auxquels le système international fait actuellement face, notamment en matière de protection des populations civiles, de responsabilité des États, de lutte contre l'impunité et de préservation de l'ordre juridique international.

I. Rôle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en avril 2026

Au cours du mois d'avril 2026, l'Organisation des Nations Unies a occupé une place importante dans la gestion des principales crises sécuritaires, humanitaires et diplomatiques à travers le monde. Face à un contexte international marqué par la multiplication des tensions géopolitiques, l'ONU a intensifié ses interventions diplomatiques et ses appels au respect du droit international, notamment du droit international humanitaire et des droits fondamentaux des populations civiles.

L'attention de l'Organisation s'est notamment portée sur la situation humanitaire particulièrement préoccupante dans la bande de Gaza et au Sud-Liban. Les agences onusiennes, aux côtés de plusieurs institutions humanitaires internationales, ont multiplié les mises en garde concernant les conséquences dramatiques des affrontements armés sur les populations civiles, notamment les déplacements forcés, les pénuries alimentaires, la destruction des infrastructures sanitaires et les atteintes répétées aux règles du droit international humanitaire. Plusieurs responsables onusiens ont rappelé l'obligation pour toutes les parties au conflit de respecter les conventions internationales protégeant les civils, les personnels humanitaires et les infrastructures médicales.

Parallèlement, les discussions tenues au Conseil de sécurité des Nations Unies ont été largement dominées par les inquiétudes liées au risque de perturbation du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. Ce passage stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures constitue un point névralgique de l'économie internationale. Les tensions géopolitiques observées dans cette zone ont ravivé les craintes d'un blocage susceptible d'entraîner une hausse importante des prix de l'énergie, une perturbation des chaînes d'approvisionnement et des répercussions majeures sur les économies mondiales. L'ONU a ainsi appelé au dialogue, à la retenue et à la préservation de la liberté de navigation internationale afin d'éviter une aggravation des tensions régionales.

En Afrique de l'Ouest, l'ONU a également exprimé de fortes préoccupations face à la détérioration de la situation sécuritaire au Mali. Les attaques coordonnées enregistrées dans plusieurs localités du pays ont mis en lumière la persistance de la menace terroriste et les difficultés liées à la stabilisation durable de la région sahélienne. Les institutions onusiennes ont attiré l'attention sur les conséquences humanitaires et sécuritaires de cette instabilité, notamment en matière de protection des populations civiles, de respect des droits humains et de consolidation de l'État de droit. Cette situation continue de mobiliser les mécanismes internationaux de prévention des conflits et de maintien de la paix.

II. Droit international et droits humains

L'actualité juridique internationale du mois d'avril 2026 a également été marquée par les nombreuses prises de position d'organisations de défense des droits humains, notamment Amnesty International et Human Rights Watch. Dans leurs différents rapports et communications, ces organisations ont dénoncé une pression croissante exercée sur les institutions internationales chargées de garantir le respect du droit international et des droits fondamentaux.

Les rapports publiés mettent en évidence une tendance préoccupante observée dans plusieurs régions du monde. En effet, certains États seraient tentés de contourner ou de remettre en cause les mécanismes internationaux de justice et de protection des droits humains lorsqu'ils estiment que leurs intérêts stratégiques ou politiques sont en jeu. Cette situation fragilise, selon

ces organisations, le système multilatéral construit autour des principes de responsabilité, de coopération internationale et de respect des normes universelles.

Les critiques portent notamment sur les difficultés rencontrées par certaines juridictions internationales pour faire exécuter leurs décisions, sur les pressions diplomatiques exercées contre certaines enquêtes internationales et sur la montée des discours contestant la légitimité des institutions internationales. Amnesty International et Human Rights Watch ont ainsi appelé les États à réaffirmer leur engagement envers les principes fondamentaux du droit international, à renforcer la coopération judiciaire internationale et à garantir l'indépendance des institutions chargées de lutter contre l'impunité.

Ces prises de position traduisent les défis contemporains auxquels fait face le droit international dans un environnement mondial de plus en plus marqué par les tensions géopolitiques, les conflits armés, les enjeux sécuritaires et les rivalités économiques.

III. Justice internationale : la Cour pénale internationale (CPI) au cœur de l'actualité

La Cour pénale internationale demeure, en avril 2026, l'une des institutions les plus exposées dans le paysage juridique international. Les activités de la CPI ont été particulièrement suivies en raison de la multiplication des requêtes étatiques, des enquêtes en cours et des débats relatifs à l'exécution des mandats d'arrêt visant plusieurs responsables politiques et militaires.

La situation en Ukraine continue notamment de mobiliser fortement la juridiction internationale. Plusieurs États parties au Statut de Rome ont réaffirmé leur soutien aux enquêtes engagées par le Bureau du Procureur concernant les allégations de crimes internationaux commis dans le cadre du conflit. La question de la responsabilité pénale individuelle des auteurs présumés de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et autres violations graves du droit international humanitaire demeure ainsi au centre des préoccupations diplomatiques et judiciaires.

Au-delà du dossier ukrainien, la CPI continue d'intervenir sur plusieurs théâtres de crise à travers le monde, renforçant son rôle dans la lutte contre l'impunité. Toutefois, cette activité soutenue s'accompagne également de critiques et de tensions politiques croissantes. Certains États contestent la compétence de la Cour ou dénoncent une instrumentalisation politique de la

justice internationale, tandis que d'autres plaident au contraire pour un renforcement de ses moyens d'action et de son autorité.

Dans ce contexte, la CPI apparaît plus que jamais comme un acteur clé du système international de justice pénale. Son action illustre les enjeux contemporains liés à la responsabilité des dirigeants, à la protection des victimes et à l'effectivité du droit international pénal dans un monde confronté à des crises multiples et complexes.

PLAN REGIONAL

L'actualité juridique régionale du mois d'avril 2026 a été marquée par plusieurs évolutions institutionnelles, juridictionnelles et normatives majeures au sein du continent africain. Les activités des juridictions régionales, les réformes constitutionnelles engagées dans certains États africains ainsi que les dynamiques observées dans l'espace OHADA traduisent une volonté croissante de consolidation de l'État de droit, de modernisation des institutions et de renforcement de la sécurité juridique dans les espaces communautaires africains. Cette actualité met également en lumière le rôle de plus en plus important joué par les juridictions régionales africaines dans la protection des droits fondamentaux, l'interprétation des textes communautaires et l'accompagnement des mutations politiques et économiques du continent.

I. Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Au cours du mois d'avril 2026, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples a poursuivi ses activités juridictionnelles et institutionnelles dans un contexte particulièrement symbolique marqué par la célébration prochaine de son vingtième anniversaire. La juridiction continentale prépare en effet la tenue de sa 81^e session ordinaire prévue du 1^{er} au 26 juin 2026, une session qui s'inscrit dans le cadre des commémorations des vingt années d'existence de la Cour. Cette étape historique est l'occasion pour l'institution de dresser le bilan de deux décennies consacrées à la promotion, à la protection et à l'interprétation des droits humains sur le continent africain. Depuis sa création, la Cour africaine s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable de l'architecture judiciaire africaine, en contribuant à

l'effectivité de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi qu'au renforcement des standards africains en matière de libertés fondamentales, de procès équitables et de responsabilité des États.

Parallèlement aux préparatifs de cette session historique, la Cour a poursuivi l'examen de plusieurs requêtes relatives à des violations présumées des droits humains. Certaines affaires concernent notamment des violations imputées à des États ou à des acteurs armés dans des contextes de tensions sécuritaires ou de conflits internes. Des décisions relatives à des affaires impliquant la Tanzanie, rendues en mars 2026 puis communiquées officiellement en avril, ont particulièrement retenu l'attention des observateurs du droit africain des droits de l'homme.

À travers ces décisions, la Cour continue de préciser sa jurisprudence en matière de protection des libertés fondamentales, de conditions de détention, de droit à un procès équitable et de responsabilité étatique. Toutefois, malgré les avancées réalisées, des défis persistent encore, notamment en ce qui concerne l'exécution effective des arrêts, la reconnaissance de la compétence de la Cour par certains États et l'accès direct des citoyens africains à la juridiction continentale.

II. Actualité régionale : Afrique de l'Ouest, Union africaine et réformes institutionnelles

L'actualité juridique régionale a également été marquée par d'importantes réformes institutionnelles et constitutionnelles engagées dans plusieurs États africains, traduisant une volonté de modernisation des systèmes politiques et de consolidation des mécanismes démocratiques.

Au Sénégal, le mois d'avril 2026 a été marqué par la diffusion de plusieurs avant-projets de lois portant sur des réformes institutionnelles majeures. Ces textes concernent notamment la révision de la Constitution, la réforme de la Cour constitutionnelle, l'adoption d'un nouveau Code électoral ainsi qu'une nouvelle loi relative aux partis politiques. Ces projets s'inscrivent dans une dynamique de reconfiguration du système politique sénégalais et suscitent d'importants débats au sein de la classe politique, des organisations de la société civile et des milieux universitaires. Les réformes envisagées visent notamment à renforcer la transparence électorale, améliorer le fonctionnement des institutions constitutionnelles et adapter l'organisation politique du pays aux nouvelles exigences démocratiques. Plusieurs observateurs

considèrent ces réformes comme déterminantes pour l'avenir institutionnel du Sénégal et pour la stabilité démocratique dans la sous-région ouest-africaine.

Au Cameroun, l'actualité institutionnelle a été marquée par l'adoption, le 7 avril 2026, d'une réforme du Conseil constitutionnel par le Sénat. Cette réforme apporte des précisions importantes concernant les procédures applicables en cas de vacance du pouvoir présidentiel ou d'incapacité du chef de l'État. Le texte prévoit notamment la création d'un poste de vice-président, l'innovation institutionnelle, présentée comme un mécanisme de sécurisation de la continuité de l'État et de la stabilité des institutions. Cette réforme a suscité de nombreuses analyses au sein des milieux politiques et juridiques, certains y voyant une évolution significative du système institutionnel camerounais. Elle illustre également les réflexions en cours dans plusieurs États africains sur les mécanismes de transition institutionnelle, la stabilité constitutionnelle et l'équilibre des pouvoirs.

III. Droit OHADA et droit des affaires

Dans l'espace OHADA, le mois d'avril 2026 a été marqué par une forte activité académique et professionnelle autour de la vulgarisation du droit harmonisé des affaires et du renforcement des compétences des praticiens du droit.

Le Club OHADA Bénin a notamment organisé sa rentrée annuelle le 25 avril 2026 à Abomey-Calavi. Cette activité a réuni des étudiants, des universitaires, des magistrats, des avocats, des juristes d'entreprise et des praticiens du droit autour des enjeux contemporains du droit OHADA. Les échanges ont porté sur la nécessité de renforcer la connaissance des actes uniformes auprès des jeunes juristes africains et d'adapter davantage le droit OHADA aux mutations économiques, numériques et commerciales du continent. Cette initiative traduit la volonté croissante des acteurs universitaires et professionnels de promouvoir une meilleure appropriation du droit OHADA, considéré aujourd'hui comme l'un des principaux instruments de sécurisation juridique des investissements et d'intégration économique en Afrique.

Par ailleurs, plusieurs formations régionales ont été annoncées au cours du mois d'avril 2026 sur des thématiques liées à l'arbitrage OHADA, aux modes alternatifs de règlement des différends ainsi qu'aux procédures simplifiées de recouvrement rapide des créances. Ces formations interviennent dans un contexte marqué par les réformes récentes de l'Acte uniforme

relatif au droit de l'arbitrage et du règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA).

Les réformes engagées visent notamment à améliorer l'efficacité des procédures arbitrales, renforcer l'attractivité de l'espace OHADA pour les investisseurs et moderniser les mécanismes de règlement des litiges commerciaux. Elles témoignent de la volonté des institutions communautaires africaines de développer un environnement juridique plus compétitif, plus prévisible et mieux adapté aux exigences du commerce international contemporain.

Dans l'ensemble, l'actualité régionale du mois d'avril 2026 confirme le dynamisme des institutions africaines en matière de réformes juridiques et institutionnelles. Elle met également en évidence l'importance croissante accordée à la justice régionale, à l'harmonisation du droit et à la consolidation des mécanismes de protection des droits fondamentaux et de sécurité juridique sur le continent africain.

PLAN NATIONAL

L'actualité juridique ivoirienne du mois d'avril 2026 a été principalement marquée par d'importantes réformes législatives, financières et institutionnelles traduisant la volonté des autorités publiques de renforcer la modernisation de l'économie, la sécurité juridique des investissements et l'efficacité du système judiciaire. Entre réformes du secteur bancaire et de la microfinance, poursuite de l'harmonisation du droit interne avec les normes communautaires OHADA, modernisation numérique de la justice et renforcement de la gouvernance juridique de l'État, plusieurs initiatives majeures ont illustré l'ambition des pouvoirs publics de consolider l'État de droit économique et d'améliorer l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

I. Réformes financières et modernisation du cadre bancaire

L'un des temps forts de l'actualité juridique ivoirienne du mois d'avril 2026 a été la tenue du Conseil des ministres du 29 avril 2026, au cours duquel plusieurs projets de loi stratégiques ont été adoptés dans les domaines bancaire et financier.

Le gouvernement ivoirien a ainsi adopté un projet de loi portant réglementation bancaire en République de Côte d'Ivoire. Ce texte vise à aligner le dispositif juridique national sur la loi uniforme relative à la réglementation bancaire au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Cette réforme intervient dans un contexte marqué par les mutations rapides du secteur financier, l'évolution des technologies bancaires, le développement des services numériques et la nécessité de renforcer les mécanismes de supervision prudentielle des établissements financiers. À travers cette réforme, les autorités ivoiriennes entendent moderniser le fonctionnement du système bancaire national, renforcer la stabilité financière et améliorer la protection des usagers des services financiers. Le projet de loi vise également à adapter le cadre juridique bancaire aux nouveaux risques liés à la digitalisation des services financiers, à la lutte contre le blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.

Dans la même dynamique, un second projet de loi relatif à la réglementation de la microfinance a été adopté. Ce texte ambitionne de réformer le régime juridique applicable aux systèmes financiers décentralisés (SFD), qui occupent une place importante dans le financement des activités économiques et dans l'inclusion financière des populations. Cette réforme vise notamment à renforcer la protection des déposants, améliorer la gouvernance des institutions de microfinance, sécuriser les opérations financières et instaurer des mécanismes de contrôle plus efficaces. Elle traduit également la volonté des autorités de lutter contre les dérives observées dans certaines structures de microfinance et de garantir une meilleure confiance des populations envers ces institutions.

Ces différentes réformes s'inscrivent dans une stratégie globale de consolidation de l'espace financier ouest-africain et de sécurisation du marché des services financiers en Côte d'Ivoire. Elles participent également au renforcement de l'attractivité économique du pays et à la modernisation de son environnement juridique et financier.

II. Droit des affaires et harmonisation avec le droit OHADA

Le mois d'avril 2026 a également été marqué par la poursuite du processus d'harmonisation du droit ivoirien avec les normes du droit OHADA, dans un contexte de modernisation continue du droit africain des affaires.

Les autorités ivoiriennes poursuivent ainsi les travaux de révision de la loi de 2017 relative à la répression des infractions découlant des actes uniformes de l'OHADA. Cette réforme vise principalement à intégrer dans le droit national les nouvelles incriminations introduites par les récentes réformes communautaires, notamment celles relatives au système comptable des entités à but non lucratif ainsi qu'aux procédures simplifiées de recouvrement et aux voies d'exécution. Ces adaptations législatives traduisent la volonté des pouvoirs publics de maintenir la cohérence entre le droit interne ivoirien et les évolutions du droit communautaire OHADA. Elles visent également à renforcer la sécurité juridique des opérations économiques, améliorer la prévisibilité du droit applicable aux entreprises et renforcer la confiance des investisseurs. L'intégration de ces nouvelles incriminations dans le droit national permettra également de mieux encadrer les pratiques financières et comptables, de lutter contre certaines infractions économiques et de moderniser le dispositif de répression applicable aux activités commerciales et financières.

Par ailleurs, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a publié, le 7 avril 2026, un communiqué officiel rappelant plusieurs orientations institutionnelles relatives à la gouvernance du système judiciaire et à la professionnalisation des acteurs de la justice. Cette communication s'inscrit dans une dynamique plus large de modernisation des institutions judiciaires et de renforcement des capacités des professionnels du droit.

La presse juridique spécialisée a également mis en lumière le rôle croissant de la jurisprudence dans la résolution de certains contentieux structurels, notamment en matière d'indivision successorale. Face aux difficultés pratiques rencontrées dans le règlement de certaines successions, les juridictions ivoiriennes sont appelées à développer des solutions jurisprudentielles permettant d'assurer une meilleure protection des héritiers et une gestion plus efficace des conflits successoraux, dans l'attente d'éventuelles réformes législatives.

III. Modernisation de la justice et transformation numérique

La transformation numérique de la justice ivoirienne a été un autre axe majeur de l'actualité juridique du mois d'avril 2026. Les autorités poursuivent en effet leur politique de digitalisation des services judiciaires afin d'améliorer l'efficacité des juridictions, de réduire les délais de traitement des procédures et de rapprocher davantage la justice des citoyens. Dans cette dynamique, la plateforme numérique e-Justice a intégré seize nouvelles juridictions à compter du 20 avril 2026. Cette extension du dispositif numérique permet de renforcer l'interconnexion des juridictions ivoiriennes et d'améliorer la gestion électronique des procédures judiciaires.

La digitalisation progressive du système judiciaire constitue aujourd'hui un enjeu majeur pour la modernisation de la justice ivoirienne. Elle contribue à renforcer la transparence des procédures, à faciliter l'accès aux services judiciaires et à améliorer la traçabilité des actes et décisions de justice. Cette évolution s'inscrit dans la continuité des réformes déjà engagées en matière de dématérialisation des actes judiciaires et de développement des services numériques dans le secteur de la justice. Elle traduit également la volonté des autorités de construire une justice plus moderne, plus rapide et davantage adaptée aux exigences contemporaines.

Dans le même esprit, le Secrétariat général du gouvernement a annoncé la mise en place, à partir du 30 avril 2026, d'un réseau permanent des juristes de l'État ainsi que d'un mécanisme partagé de veille juridique entre les différentes administrations publiques. Cette initiative vise à renforcer la coordination juridique entre les administrations, améliorer la circulation de l'information juridique et favoriser une meilleure anticipation des évolutions normatives nationales et internationales. Elle devrait également permettre d'harmoniser les pratiques administratives et de renforcer la qualité juridique des textes produits par les institutions publiques.

À travers ces différentes réformes et initiatives, la Côte d'Ivoire confirme sa volonté de consolider son cadre juridique et institutionnel afin de répondre aux exigences de modernisation économique, de sécurité juridique et de gouvernance publique. L'actualité juridique du mois d'avril 2026 illustre ainsi une dynamique soutenue de transformation du droit ivoirien, tournée vers l'amélioration de l'environnement des affaires, le renforcement des institutions judiciaires et l'adaptation du système juridique aux défis contemporains.

Le Cabinet LDJ SARL poursuit, au cours des mois de **mai, juin et juillet** 2026, sa dynamique de professionnalisation et de renforcement des capacités à travers une série de formations pratiques destinées aux étudiants, jeunes diplômés, juristes, cadres d'entreprise, praticiens du droit et acteurs du monde professionnel. Fidèle à sa vision de promotion de l'excellence, de la rigueur juridique et du développement des compétences opérationnelles, le cabinet met à la disposition du public plusieurs sessions de formation spécialisées répondant aux exigences actuelles du marché professionnel et aux réalités de la pratique juridique contemporaine.

Dans un environnement marqué par la complexification des relations économiques, la montée des exigences techniques et la nécessité pour les professionnels d'être immédiatement opérationnels, la formation continue apparaît désormais comme un véritable levier de différenciation et de performance. C'est dans cette logique que le Cabinet LDJ SARL propose des formations alliant théorie, pratique, études de cas et partage d'expériences professionnelles, afin de permettre aux participants de développer des compétences concrètes directement exploitables dans leur parcours académique ou professionnel.

La première session de cette série de formations portera sur le thème : « **Le traitement des opérations bancaires dans le commerce international** ». Prévues les **29 et 30 mai 2026**, cette formation abordera les mécanismes juridiques et techniques encadrant les opérations financières internationales, notamment les crédits documentaires, les garanties bancaires, les instruments de paiement internationaux, les risques liés aux transactions transfrontalières ainsi que les enjeux de conformité bancaire dans le commerce international.

Dans un contexte de mondialisation croissante des échanges économiques, cette formation présente un intérêt majeur pour les juristes d'affaires, les professionnels du secteur bancaire, les opérateurs économiques, les étudiants en commerce international ainsi que tous les acteurs souhaitant mieux comprendre les mécanismes financiers et juridiques du commerce international. Les participants pourront ainsi acquérir une meilleure maîtrise des instruments bancaires utilisés dans les échanges internationaux et renforcer leur compréhension des risques juridiques et financiers liés aux opérations internationales.

Le Cabinet LDJ SARL organisera ensuite, les **29 et 30 juin 2026**, une importante session consacrée à « **La fonction RH et ses implications** ». Cette formation, animée par Monsieur **Maurice GUIGMA, Directeur des Ressources Humaines**, permettra aux participants de mieux comprendre les enjeux stratégiques de la gestion des ressources humaines dans les organisations modernes.

Au-delà des aspects purement administratifs, la fonction RH occupe aujourd'hui une place centrale dans la gouvernance des entreprises et institutions. Recrutement, gestion des carrières, discipline, conformité sociale, prévention des conflits de travail, gestion des performances et dialogue social constituent autant de problématiques auxquelles les responsables RH et les dirigeants sont quotidiennement confrontés. Cette session offrira ainsi aux participants des outils pratiques pour mieux appréhender les implications juridiques, organisationnelles et humaines de la gestion des ressources humaines.

Le mois de juillet 2026 sera également marqué par deux formations majeures à forte portée pratique. La première, prévue les **17 et 18 juillet 2026**, portera sur le thème du « **Recouvrement de créances en droit OHADA** ». Cette formation sera animée par **Maître Jeanine N'DONGUE, Avocate**, et permettra aux participants de maîtriser les mécanismes juridiques du recouvrement dans l'espace OHADA.

Le recouvrement de créances est aujourd'hui un enjeu majeur pour les entreprises confrontées aux difficultés de paiement, aux impayés commerciaux et aux problématiques de solvabilité des débiteurs. À travers cette session, les participants seront initiés aux procédures simplifiées de recouvrement, aux injonctions de payer, aux voies d'exécution, aux stratégies de négociation ainsi qu'aux mécanismes de sécurisation des créances prévus par les Actes uniformes OHADA. Cette formation présente un intérêt particulier pour les juristes, huissiers de justice, responsables contentieux, entrepreneurs et acteurs du secteur financier.

Enfin, les **30 et 31 juillet 2026**, le Cabinet LDJ SARL proposera une session de formation consacrée à la « **Rédaction et analyse de contrats** », animée par **Maître Luc KOUASSI, Consultant juridique**. Cette formation vise à renforcer les capacités rédactionnelles et analytiques des participants dans le domaine contractuel, devenu aujourd'hui incontournable dans la pratique juridique et commerciale.

La maîtrise de la rédaction contractuelle constitue une compétence clé aussi bien pour les juristes que pour les responsables d'entreprise. Une mauvaise rédaction peut être source de contentieux, d'ambiguïtés ou de risques financiers importants. Cette session permettra ainsi aux participants de comprendre les techniques de rédaction des clauses contractuelles, les mécanismes de sécurisation des engagements, les stratégies de négociation ainsi que les méthodes d'analyse des risques juridiques liés aux contrats.

L'ensemble de ces formations sera organisé en format hybride, c'est-à-dire en présentiel et en ligne, afin de permettre une participation plus large, y compris pour les personnes résidant hors d'Abidjan ou confrontées à des contraintes professionnelles. Cette approche moderne traduit la volonté du Cabinet LDJ SARL de démocratiser l'accès à la formation professionnelle de qualité et de favoriser le développement des compétences à grande échelle.

Les tarifs demeurent accessibles, avec un coût de participation fixé à **25 000 FCFA pour les étudiants** et **70 000 FCFA pour les professionnels**. Ce choix traduit la volonté du cabinet de rendre la formation spécialisée accessible au plus grand nombre, tout en maintenant un haut niveau d'exigence pédagogique et professionnelle.

Au-delà de simples séminaires, ces différentes sessions représentent de véritables cadres d'apprentissage, d'échanges, de réseautage et de développement personnel. Elles offrent aux participants l'opportunité de bénéficier de l'expérience de praticiens reconnus, de renforcer leur expertise et d'améliorer leur positionnement dans un environnement professionnel de plus en plus concurrentiel. Le Cabinet LDJ SARL invite donc toutes les personnes intéressées à saisir cette opportunité de formation et de perfectionnement professionnel. Étudiants, jeunes diplômés, praticiens du droit, responsables d'entreprise, cadres administratifs ou professionnels en reconversion pourront trouver dans ces formations des outils concrets pour renforcer leurs compétences et améliorer leur pratique professionnelle.

Les inscriptions et renseignements sont accessibles via l'adresse électronique suivante : cabinetldjsarl@gmail.com ainsi qu'aux numéros : **+225 27 23 23 21 64 / 01 52 90 45 19** (WhatsApp).

Se former aujourd'hui, c'est préparer les exigences de demain. Avec le Cabinet LDJ SARL, choisissez l'excellence, la compétence et la pratique au service de votre réussite professionnelle.

Vous pouvez nous contacter ici :

ladocumentationjuridique@gmail.com

cabinetldjsarl@gmail.com